



RAPPORT DE VISITE DU CENTRE TALIBOU DABO

Introduction

Une délégation du CSDH a procédé, le 07 Juillet 2010, à la visite du centre d'éducation et de rééducation pour enfants handicapés physiques (C.E.R.E.H.P) dénommé Talibou Dabo de Grand Yoff.

La délégation du CSDH était composée de :

- Kabyr Ndiaye, Président de la commission défense, alerte et surveillance
- Abdoulaye Mar, Secrétaire Permanent CSDH
- Awa Ndour, Secrétaire Permanent Adjointe CSDH
- Gaspard Okonoko ONOSAL, Gra-Redep
- Jacob S. Ngom, Chargé de Programme CSDH
- Ndéye Daro Fall, ANAFA
- Salla Sy, stagiaire CSDH

1. Objectifs

S'enquérir, conformément à la loi d'orientation sociale, des conditions de prise en charge des enfants handicapés, des conditions de travail ainsi que des besoins spécifiques au centre Talibou Dabo

2. Méthodologie de la visite:

- Briefing avec le Directeur DR Cheikh Nguindo
- Visite guidée des locaux
- Débriefing

3. Séance de Briefing

Après les présentations d'usage, le Directeur a fait la genèse du Centre créé en 1981 par le Président Abdou Diouf à partir de l'idée du DR Pouye suite aux deux épidémies de poliomyélite qui ont fait beaucoup de victimes au Sénégal.

Le Centre donne des soins de santé et fait du suivi scolaire des pensionnaires handicapés moteurs uniquement.

Il dispose d'une école élémentaire et d'une maternelle (avec 150 élèves pas tous handicapés). Les enfants qui sortent de l'élémentaire sont orientés dans les collèges qui, malheureusement n'ont pas d'infrastructures adaptées pour les handicapés. Il s'en suit ainsi un fort taux d'abandon scolaire d'où l'idée de créer un CEM (centre d'enseignement moyen) au sein même du Centre.

Les filles sont plus nombreuses dans le préscolaire et les garçons plus importants en nombre au niveau de l'élémentaire.

Une école pour déficients mentaux est en cours de construction

Le directeur a fait appel au CSDH pour les aider à trouver solutions à leurs problèmes d'autant plus que certaines institutions comme l'Unesco veulent éliminer ces écoles spécifiques

Le centre est une structure publique mais les parents payent une participation de 10 000 FCFA comme frais d'inscription ; le transport des enfants, la restauration à midi, les soins et l'appareillage étant gratuits.

En ce qui concerne le personnel médical fourni par le Ministère de la santé, il reste insuffisant dans l'ensemble malgré le recrutement d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) qui

viennent en appoint pour le suivi des enfants dont le nombre actuel est de 300 pensionnaires.

4. Visite guidée des locaux

La délégation du CSDH, guidée par le Directeur, a visité tour à tour les bureaux de l'administration, les écoles élémentaire et maternelle, les salles de soins, la salle informatique, la salle dentaire, la salle kinésithérapie, la salle d'appareillage, le terrain de sport et la piscine.

Dans l'ensemble, l'équipe visiteuse a également constaté la vétusté des bâtiments dont certains sont en état de délabrement avancé .

Au terme de la visite, les besoins suivants ont été identifiés :

- Construction d'un réfectoire
- Renforcement du personnel
- La participation du Ministère de l'éducation nationale (seul celui de la santé gère le centre)
- La dotation d'équipements spéciaux (tables bancs spéciaux, nattes..) et outillages spéciaux
- L'organisation de sessions de formation en informatique
- La dotation en plâtres pour l'appareillage
- Des ballons pour le sport

5. Séance de débriefing

La séance de débriefing a été l'occasion d'une rencontre avec la presse représentée par la RTS radio et la chaîne de télévision RDV.

Le Directeur du Centre Cheikh Salah Guindo et M. Kabyr Ndiaye Président Commission défense, alerte et surveillance du CSDH ont tiré les conclusions de la visite.

A noter que la visite a coïncidé avec la fête de fin d'année de l'école.

Le CSDH a remis un lot de tee shirt au Directeur.